

■ **FIDUCIAIRE DES CHARMILLES Sàrl**, à Genève, activités entrant dans le cadre d'une société fiduciaire; etc. (FOSC du 19.12.2000, p. 8657). Brolese Marie-Noëlle n'est plus associée, ni gérante; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associé Carruzzo Pierre-Alain dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par élévation de la valeur nominale de la part de l'unique associé Carruzzo Pierre-Alain de CHF 20'000 à CHF 100'000. La société est transformée en société anonyme conformément au bilan de transformation du 13-05-2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **FIDUCIAIRE DES CHARMILLES SA**. Nouveaux statuts du 13.05.2002. Administration: Carruzzo Pierre-Alain, jusqu'ici gérant, est administrateur unique et continue à signer individuellement. Réviseur: RECOR & PARTNERS SA, à Genève.

Journal no 5214 du 21.05.2002
(00484334 / CH-660.2.507.000-8)